

**Motion du 13 novembre 2006 de M. Roman Juon et Mme Monique Cahannes:
«Présenter les projets de concours sur les sites respectifs de réalisation».**

(retirée lors de la séance
du 17 janvier 2007)

PROJET DE MOTION

Considérant:

- que les expositions des concours d'architecture et de génie civil ont lieu sur le site d'Artamis dans un bâtiment de la Ville de Genève et qu'elles sont visitées par des spécialistes, architectes et ingénieurs;
- que la façon dont certains projets sont rejetés par certain-e-s élu-e-s et la population démontre qu'un effort d'information et de formation doit être entrepris d'urgence;
- que les projets de concours devraient être présentés sur le lieu prévu pour la construction du bâtiment et que l'exemple de l'immeuble de logements à la rue du Cendrier 1-3 est à poursuivre;
- qu'on pourrait aussi imaginer d'installer, de temps à autre, une tente d'exposition sur le quai Général-Guisan ou le parking des ponts de l'Ile, ce qui permettrait à la population de prendre connaissance des projets de construction de la Ville de Genève,

le Conseil municipal propose au Conseil administratif d'envisager de présenter les projets de concours d'architecture et de génie civil sur les sites prévus pour leur réalisation ou au centre-ville.